

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le 23 DEC. 2024

ID : 031-213104847-20241216-DELCOM_2024_752-DE



DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GENIÈS BELLEVUE
2024-75**

L'an deux mille vingt-quatre et le 16 décembre 2024 à 19 heures 00 minutes, le Conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière 11 décembre 2024 sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

Etaient présents : M. ARTIGUE, Mme GAILLARD, M. de LASSUS SAINT-GENIES, Mme MARTIN, Mme MAURICE, M. MORILLON, M. OTAL, Mme PERTUISET, M. ROUCH, Mme TOMAS.

Etaient absents : M. AUXIETRE Mathieu, M. PEDRONO Yann.

Mme PERTUISET est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Décision modificative n°2 – Budget assainissement

Plusieurs créances sont en cours sur le budget assainissement. Afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la collectivité, il convient de constituer une réserve.

Cette provision doit être d'un minimum de 15% de la créance.

La dette s'élève à 14 558,34 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE la décision modificative sur la section de fonctionnement :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6061 : Fournitures non stockables (eau, énergie...)	2 200 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D-011	2 200 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6817 : Dépréciations des actifs circulants	0,00 €	2 200 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D-68	0,00 €	2 200 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 200 €	2 200 €	0,00 €	0,00 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Membres en exercice	13
Membres présents	11
Suffrages exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Le Maire,
Sophie LAY

